

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 408 - AVRIL 2025



**Il fait bon vivre
à Montigny... et
pour longtemps !**



SOMMAIRE

2

➤ AMÉNAGEMENTS

4

➤ RETOUR SUR

Retour sur les événements marquants
du mois de mars 2025

5,8

➤ DOSSIER

Sécurité et tranquillité publique

9,10

➤ ACTUALITÉS

Visite du député et du maire
à l'école des chats, Montigny mobilisée
contre la fermeture de Sagéo,
le centre médical privé...

11

➤ HISTOIRE

Il était une fois...
Alain Kartouzou déporté à l'âge de 5 ans

12,13

➤ CULTURE

Les spectacles à venir...

14

➤ TRIBUNES

15

➤ À SAVOIR

N° 407 Mars 2025

Montigny notre commune, journal d'informations
municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Miloud Goual

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam,
Alexis Chartier, Alexandra Luthereau

Photographies : Service Communication,

Karim Chebab

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

ACTUALITÉS



AMÉNAGEMENTS

ESPLANADE LÉONARD-DE-VINCI



La cour devant l'espace Léonard-de-Vinci a été totalement rénovée. Les pavés et les allées centrales ont été refaites. Le projet a notamment pris en compte le drainage des eaux de pluie afin d'améliorer l'accessibilité des piétons. Dans les jours à venir, des plantations seront aménagées dans les espaces créés à cet effet.

RUE DE BELLEVUE



Réfection du caniveau et reprise d'enrobé entre les numéros 10 et 20 de la rue.

RUE ALFRED-DE-VIGNY



Afin de permettre la réalisation de travaux (pose de câbles), le stationnement est fortement perturbé aux environs de la place Greuze. Le trottoir et le stationnement sont neutralisés côté impair de la rue Alfred-de-Vigny. Les travaux devaient être terminés fin avril.

AVENUE DES CLAIRS-CHÊNES



Travaux de gainage pour la réfection du réseau d'assainissement.

ROND-POINT FRANÇOIS-MITTERRAND



Le service Espaces Verts propose un fleurissement diversifié qui allie à la fois des massifs d'annuelles et des massifs de vivaces et d'arbustes. Sur le rond-point François-Mitterrand, c'est l'éclosion des bourgeons.



Ferme pédagogique

Le bâtiment A qui abritera les enclos des animaux a été édifié. Les prairies sont actuellement ensemencées et labourées. L'ancien centre de loisirs Ciel est actuellement en réhabilitation pour accueillir dès la mi-juin les nombreux visiteurs. L'inauguration est prévue pour le 14 juin.



Édito

Miloud Goual,
votre maire

MONTIGNY, UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE... ET POUR LONGTEMPS

Dans un monde où l'incertitude et l'instabilité prennent de plus en plus de place avec des conflits internationaux, le dérèglement climatique, l'omniprésence du numérique et ses dérives, la tentation du repli sur soi grandit chaque jour. Pourtant, avec l'arrivée du printemps, il est temps de renouer avec l'extérieur, de redécouvrir notre ville et de partager des moments ensemble.

À Montigny, la nature reprend ses droits, la venue du printemps, saison où les journées rallongent doit nous inciter à sortir de chez nous. Nos neuf bois, le fleurissement des massifs et des parterres dans toute la ville, redonne comme chaque année à cette époque des couleurs à notre ville. C'est une invitation à sortir, à se rencontrer, à vivre pleinement notre ville.

Les échanges que j'ai régulièrement avec les Ignymontains renforcent ma conviction : ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Ce dialogue témoigne d'une réalité profonde : Montigny est une ville où le respect et la fraternité sont des valeurs ancrées.

J'ai également eu la joie de célébrer les anniversaires de Madeleine, Andrée et Henriette, trois centenaires de la Maison de retraite John Lennon. Elles incarnent à elles seules ce qui fait l'âme de notre ville : un lieu où il fait bon vivre... et pour longtemps !

Garantir un cadre de vie harmonieux pour tous est une priorité. Une ville équilibrée veille à la sécurité de ses habitants tout en restant solidaire envers les familles en difficulté. Elle investit dans l'éducation et le périscolaire pour offrir à chaque enfant les meilleures conditions de réussite. Elle rend la culture accessible à tous avec des initiatives comme la Micro-Folie, musée numérique de proximité.

Enfin, le 6 avril prochain, l'Espace Léonard de Vinci accueillera la 20^e édition de la Fête interculturelle, célébrant la richesse des cultures de plus de 20 régions et pays. Cet événement illustre parfaitement l'identité de Montigny : une ville où la diversité est une force et où le vivre-ensemble est un ciment.

J'espère vous y retrouver nombreux pour partager ce moment de convivialité et d'échange !

RETOUR EN IMAGES



Commémoration du 19 mars 1962

Miloud Goual, maire de Montigny, Thibault Petit, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel, plusieurs élus du conseil municipal des enfants et des jeunes, la police municipale, les pompiers du centre d'incendie et de secours de la commune et les membres de la FNACA ont rendu hommage le 19 mars dernier aux victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



Monsieur le maire interviewé

Jeudi 13 mars. Miloud Goual, le maire de la Ville, s'est prêté au jeu des questions-réponses devant les troisièmes de la classe défense du collège Camille-Claudel. L'occasion pour lui d'évoquer ses souvenirs dans cet établissement qu'il a fréquenté dans les années 90.



100% rire

Le trio d'humoristes reçu, le 8 mars dernier, à l'occasion de la soirée consacrée aux droits des femmes, a enthousiasmé le public du Centre culturel Picasso. Le Point Virgule fait sa tournée a rencontré un véritable succès !



Un grand merci aux bénévoles

Le secours populaire de Montigny a organisé, début mars, une grande braderie solidaire. L'objectif est de lever des fonds pour financer les actions solidaires de l'association, qui viennent en aide aux personnes en situation de précarité.



C'était drôle !

Le 14 mars dernier devant une salle comble, le Centre culturel Picasso a présenté Le Bibliothécaire, un spectacle familial drôle, mêlant cirque et théâtre ! Son énergie incroyable et communicative a ravi les Ignymontains.

Préserver la tranquillité des Ignymontains

La qualité de vie des habitants et la préservation de leur environnement quotidien sont au cœur des priorités portées par la municipalité. Création d'une police municipale en 2016, mise en œuvre du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), aide aux victimes, création du conseil des droits et devoirs des familles, adhésion à la police municipale mutualisée, déploiement des caméras de vidéo-surveillance en partenariat avec l'agglomération... Depuis près de 10 ans, les actions en matière de prévention et de sécurité sont de plus en plus nombreuses pour répondre aux besoins des habitants.



De gauche à droite le commissaire de police nationale d'Ermont Olivier Keith, le maire Miloud Goual et le sous-préfet Cyril Alavoine à l'occasion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui a eu lieu le mercredi 12 mars dernier.

QUESTIONS à Cyril Alavoine, sous-préfet d'Argenteuil

Quelles sont les principales problématiques en matière de sécurité sur le département ?

Le Val-d'Oise a des problématiques communes à l'ensemble du territoire national. La délinquance, notamment liée au trafic de stupéfiants, est une préoccupation majeure. L'une des priorités est de faire prendre conscience que le trafic de stupéfiants n'est pas juste l'achat d'un produit festif. C'est un fait grave qui a des conséquences, bien évidemment, pour la santé des consommateurs et des conséquences également pour ceux qui participent au trafic car ils sont pris dans des engrenages délictuels.

Quel est l'intérêt des opérations Place Nette ?

Les opérations Place Nette sont des actions menées par les forces de l'ordre depuis 2023, notamment dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants et les violences qui en découlent. Elles sont initiées après une enquête judiciaire : les auteurs des faits sont identifiés et interpellés. À partir de là, on marque une présence forte de la police en collaboration étroite avec tous les acteurs locaux de la sécurité dans le quartier où le trafic a eu lieu. L'idée est de montrer aux habitants que nous intervenons et que nous restons dans la durée.

Le CLSPD, une instance pour un meilleur cadre de vie

Obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants, un CLSPD est un espace d'échanges, d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés. Il peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique, ainsi que les actions de prévention de la délinquance. C'est l'occasion aussi de nouer des partenariats entre différents acteurs afin de proposer des solutions concrètes, d'évoquer des cas particuliers ou plus généraux... Des actions de prévention - lutte contre le décrochage scolaire, lutte contre la récidive, développement des chantiers d'insertion... - peuvent ainsi être décidées dans le cadre de ces groupes de travail.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le plan d'action départemental de restauration de la sécurité au quotidien (PADRSQ) à destination des préfets ?

Ce plan reprend la philosophie des opérations Place Nette. L'originalité de cette action est de renforcer la sécurité du quotidien en adaptant l'action des forces de l'ordre aux spécificités des territoires. Mais là aussi, ce sera une combinaison d'actions judiciaires en lien avec les parquets et d'actions de police administrative (fermeture provisoire de lieux, amendes...).

Une stratégie partenariale pour renforcer la tranquillité

QUESTIONS

à Miloud Goual, maire de Montigny

Vous avez coprésidé le mercredi 12 mars dernier votre premier Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Qu'en avez-vous retenu ?

Le CLSPD se réunit en séance plénière une fois par an. Il a d'abord mis en valeur le travail partenarial de nos forces de police : police nationale, police municipale et police municipale mutualisée qui agissent de concert pour lutter contre toutes les formes d'incivilité sur la Ville. Le sous-préfet l'a rappelé : Montigny se situe dans la moyenne en terme d'indicateurs de sécurité à l'échelon départemental. Nous n'avons ni à nous vanter ni à nous dénigrer. Ce CLSPD a aussi permis de faire le bilan de l'action « Stop à la drogue », mise en place par la ville l'an dernier, notamment sur le volet prévention-santé.

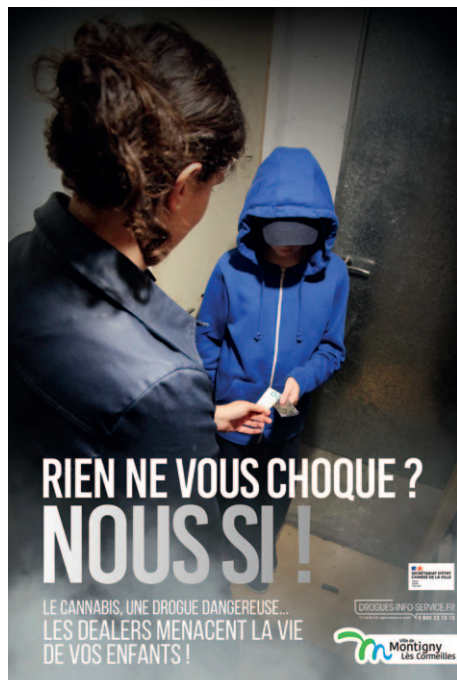
Justement, le volet prévention a été largement développé. C'est une priorité pour la municipalité ?

La municipalité souhaite mener à la fois une politique de harcèlement des lieux de trafic, c'est le travail mené par les polices et par la justice, mais aussi travailler sur la prévention, grâce à un service dédié et en lien avec nos partenaires notamment associatifs, pour épauler les familles, parfois démunies face à une nouvelle réalité pour elles, comme constater que son enfant est pris dans un point de trafic de stupéfiant ou sur le point de basculer dans la délinquance.



Quels sont les chantiers prioritaires pour la tranquillité publique dans les mois à venir ?

Nous favorisons les projets de résidentialisation des bailleurs (installation de clôtures, de caméras de vidéoprotection dans les parties communes...) Nous travaillons également avec l'agglomération Val Parisis sur le déploiement des caméras nomades et fixes. Mais notre action ne s'arrête pas à la lutte contre le trafic de stupéfiant. Montigny est une ville agréable, où règne le vivre-ensemble. Il ne faut pas que les dealers gâchent la vie des Ignymontains ! Aussi, j'ai à cœur de renforcer le dialogue police/population : permis piéton, opération tranquillité vacances...



Les travaux de résidentialisation se poursuivent rue Colette. Ces travaux réalisés par le bailleur Sequens et réclamés par la Ville vise notamment à sécuriser la résidence et à améliorer la tranquillité et le cadre de vie du quartier.



Les infractions routières ciblées par la vidéo-verbalisation au Centre de supervision urbain (CSU) intercommunal.

La 5^e caméra nomade a été installée sur le parking de la source, rue Jacques-Verniol, le 13 mars dernier.



DOSSIER

Activités de la police municipale en 2024 :

- **2009 appels**
- **655 interventions** sur la voie publique
- **309 opérations** tranquillité vacances
- **25 opérations conjointes PM/PN**
- **2320 visites** au poste de police à Montigny
- **212 procédures** de dépôts sauvages

La police municipale mutualisée (intercommunale)

C'est en 2016 que la Ville adhère à la police municipale mutualisée (PMM). Depuis 2021, cette dernière intervient de 18h à 4h du matin. « C'est un coût pour la Commune d'environ 115 000 euros par an, sans compter les caméras, mais qui est une vraie plus-value afin d'assurer une présence complémentaire à la police nationale la nuit » rappelle Dalila Khorbi. En plus, en lien avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis, la ville installe des caméras de vidéoprotection. Aujourd'hui : 55 caméras sont actives sur la Commune et reliées au Centre de Supervision Urbain de la CAVP : 32 fixes (3 autres d'ici 12 mois), 5 nomades (dont la dernière a été installée parking de la source, une 6^e le sera cet été) et 14 caméras au sein du parking et du pôle de la gare de Montigny-Beauchamp. A noter que certains secteurs de la ville sont couverts par la vidéo verbalisation. Il y a eu en 2024, 604 vidéo-verbalisations (contre 824 en 2022 et 272 en 2023). Ne peuvent être relevées que les infractions relatives au stationnement (arrêt, stationnement gênant, voire très gênant).

Depuis 2024, un accueil mutualisé permet désormais d'être reçu par un agent de la ville qui vous orientera soit vers la police municipale, soit vers la police nationale (notamment en cas de dépôt de plainte). Pour rappel, il est désormais possible de déposer plainte en ligne pour les faits d'atteinte aux biens (cambriolage, vol, dégradation...) dont l'auteur est inconnu sur plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr



La signature officielle du règlement intérieur de cet accueil mutualisé s'est déroulée le mardi 26 mars 2024, en présence du sous-préfet d'Argenteuil, Cyril Alavoine, de l'ancien maire de la Ville, Jean-Noël Carpentier, du directeur interdépartemental de la police nationale, Frédéric Doidy, d'Olivier Keith, commissaire de police nationale d'Ermont.

Sur le terrain qui fait quoi ?

Créée en 2016, la police municipale regroupe aujourd'hui 7 agents PM et 3 agents de surveillance de la voie publique (brigade verte). « Nous continuons à recruter pour passer dès que possible à un système à deux brigades du lundi au dimanche mais la concurrence avec les villes alentours est rude » tient à souligner Dalila Khorbi, l'adjointe au maire chargée de la sécurité et de la prévention spécialisée. Interventions sur la voie publique, assistance en lien avec les pompiers ou la police nationale, facilitation entre voisins, lutte contre le stationnement anarchique, mise en fourrière, harcèlement de point de deal, opération tranquillité vacances, gestion des objets trouvés, lutte contre les dépôts sauvages, contrôles routiers, permis piéton... Les opérations de la police municipale sont diverses et variées. « C'est ce qui fait la richesse de notre métier. Et nous réalisons de plus en plus d'opérations conjointes avec la police nationale notamment dans les contrôles routiers ou sur les opérations Place Nette. 18 en 2023, 25 en 2024. » précise Karine Zizzari, chef de service de la police municipale. « Notre action est complémentaire. La police municipale n'ayant pas de pouvoir d'enquête, contrairement à la police nationale, nous agissons en tant qu'agent de constatation. Conformément à la doctrine d'emploi de monsieur le maire, nous sommes avant tout dans la prévention. Ce qui ne nous empêche pas de verbaliser lorsque c'est nécessaire. »



A l'école Paul-Bert, le 21 mars dernier, deux agents de la police municipale ont enseigné aux élèves de CE2 le code du jeune piéton, une action nationale mais mise en place à l'initiative de la commune. L'objectif : leur faire prendre conscience des dangers de la rue et leur inculquer les bons comportements à adopter.

DOSSIER

Cela passe aussi par la prévention

Depuis janvier 2022, la Ville a repris la compétence de la prévention spécialisée partagée avec le Conseil Départemental du Val-d'Oise. Une occasion d'être encore plus efficace et au plus près des besoins des familles.

La municipalité a déployé des moyens et un nouveau dispositif global coordonné par le service Prévention-Contrat de Ville qui passe par plusieurs niveaux d'intervention et d'accompagnement. « la prévention spécialisée réunit de nombreux partenaires : en premier lieu l'association dédiée Aiguillage (voir encart ci-à droite), dont les locaux sont situés à l'angle de la rue Colette et de l'avenue des Frances à Montigny-lès-Cormeilles, la Mission Locale Vallée de Montmorency, le service social départemental, l'Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE), le Programme de Réussite Educative, le service Jeunesse, les collèges ou encore le CCAS... », explique Ana Brumain responsable du service Prévention-Contrat de Ville. Ces partenaires réunis au sein d'un nouveau groupe de travail sont amenés à accompagner, de manière coordonnée, un mineur ou un jeune adulte ciblé. De plus, « La situation liée au trafic de stupéfiant sur la ville nous a conduit à créer un dispositif particulier : nous rencontrons les parents des jeunes mineurs qui ont pu être contrôlés sur des lieux de deal connus. Selon l'échange, et désormais suite à la réunion du groupe de travail partenarial, nous proposons un accompagnement particulier. Dans de rares cas, la famille n'est pas prompte à être aidée. » souligne Dalila Khorbi. Aussi, dans des

situations spécifiques (et pas uniquement liées au trafic), la Ville peut saisir la cellule de recueil des informations préoccupantes du Conseil Départemental du Val-d'Oise en cas de connaissance de faits graves, réunir le Conseil des droits et devoirs des familles ou encore, après avis du Parquet de Pontoise, rappeler à l'ordre un jeune majeur qui n'aurait pas respecté un arrêté municipal.

Contact service Prévention
134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage de l'école maternelle Paul-Cézanne)
01 30 26 30 26

EN 2024

- 28 appels aux parents
- 10 rendez-vous physiques avec monsieur le maire et son adjointe, la Police Municipale et le service Prévention
- 33 appels et 161 mails aux partenaires
- 67 courriers adressés aux bailleurs, aux polices, au Procureur de la République, au Préfet, aux maires des communes aux alentours, à la défenseure des droits, aux Ministères et 27 courriers aux parents soit au total 94 courriers pour traiter 65 situations.

Une association locale de prévention spécialisée : Aiguillage

Aiguillage accompagne depuis près de 40 ans des personnes en difficulté dans une dynamique d'insertion sociale et professionnelle. Elle intervient dans les quartiers prioritaires de quatre communes dont Montigny-lès-Cormeilles. Tout au long de l'année, Aiguillage travaille en partenariat avec les services Prévention, Jeunesse, le Programme de Réussite Éducative ou encore des Sports de la ville. La commune a proposé, pendant des années, à l'association de réaliser des travaux d'entretien ou de réfection des bâtiments. Ces différents chantiers permettent ainsi aux jeunes de prendre confiance en eux, et de répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation. En participant à des travaux d'intérêt collectif, se créent aussi des liens entre les jeunes, les habitants des quartiers et les institutions. Au final, tout le monde y trouve son compte et la réussite de ces projets communs révèlent la qualité de la collaboration entre les partenaires engagés.

Contact : Aiguillage, 42 rue Colette
09 50 03 06 80

La Ville se mobilise pour la santé de tous

ACTUALITÉS

A l'annonce de la fermeture du centre médical 100% privé Sagéo le 26 février dernier placé en liquidation judiciaire, Miloud Goual, maire de Montigny, a rédigé un courrier à l'attention de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles pour lui faire part de sa vive inquiétude.

« Comme de nombreuses communes, Montigny-lès-Cormeilles fait face à une pénurie de médecins. Face à ce défi, la municipalité a engagé des mesures concrètes pour maintenir et développer l'offre de soins de proximité », a rappelé l'élu. En mars 2023, la Ville a fait l'acquisition du cabinet médical Les Sources, situé au 3 rue du Plessis Bouchard. En réponse à la municipalité, la ministre s'est dite prendre très au sérieux la

situation. Montigny-lès-Cormeilles est associée également à la mise en œuvre d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) en partenariat avec les professionnels de santé libéraux de la ville et de Franconville. Ce projet vise à renforcer la coordination des soins ambulatoires et à améliorer les conditions d'exercice des praticiens. Par ailleurs, de nouveaux espaces dédiés à la santé sont en cours de développement. Dans le futur centre-ville, un cabinet médical privé est prévu en complément d'une crèche privée. Pour l'heure, une rencontre avec les médecins salariés du centre SAGEO est prévue afin d'échanger sur leur situation et d'envisager des solutions pour leur maintien sur le territoire. À ce titre, des discussions ont été engagées par Monsieur

le Maire avec d'autres praticiens, principalement des médecins généralistes, afin d'étudier une solution de repli. Une possibilité envisagée serait leur installation dans la cellule médicale actuellement libre au cabinet Les Sources. Dès que ces négociations seront finalisées, des précisions seront communiquées à la population. La municipalité reste préoccupée par la santé de ses administrés. En octobre prochain, aura lieu la deuxième édition du forum santé.



DOSSIERS MÉDICAUX

Vous êtes nombreux à appeler la mairie pour nous demander comment récupérer votre dossier médical. Nous avons contacté l'ordre des médecins du Val d'Oise qui nous a communiqué l'adresse suivante :

**16 AVENUE VOLTAIRE
95600 EAUBONNE
cd.95@ordre.medecin.fr
01.39.59.57.63
<https://www.cdom95.org>**



Au service des chats

Maxou, Apollon et Shadow n'ont guère été troublés, le 3 mars dernier, par la venue de Miloud Goual, maire de Montigny et d'Emmanuel Maurel, député du Val d'Oise. Les deux élus se sont rendus à l'école du chat libre pour rencontrer les membres de l'association et découvrir l'espace dédié aux félins. À sa tête, la Présidente Evelyne Casimir qui dirige la structure depuis 2007. Au total, près de 300 pensionnaires sont hébergés à l'école des chats : « nous intervenons sur toute la région du Parisis. Nous recueillons près de 1200 chats à l'année. Notre mission est de les stériliser, les identifier, les soigner et les placer à l'adoption ou les remettre en liberté », explique la Présidente. Le site abrite 7 enclos, une infirmerie et une zone de quarantaine. Un espace entièrement consacré au bonheur des chats avec de nombreux coins de repos et d'amusements. L'association compte 6 salariés et près d'une centaine de bénévoles. Plan de relance en 2022

Pour adopter un chat ou aider l'association : www.chatsduparis.fr



Rencontre entre le député et le CMEJ

Après leur visite en novembre dernier à l'Assemblée nationale, c'est au tour des jeunes élus du conseil municipal des enfants et des jeunes d'accueillir Emmanuel Maurel, député du Val d'Oise dans les locaux de la mairie. Une rencontre essentielle pour comprendre le rôle d'un parlementaire, poser des questions sur les grandes décisions qui impactent notre territoire, notre pays et partager leurs propres préoccupations et idées pour l'avenir. Mais aussi quelques questions personnelles... Un moment fort d'apprentissage et d'engagement, qui prouve que l'implication citoyenne commence dès l'école !



Montigny célèbre ses doyennes

Madeleine, Andrée et Henriette ne font pas leur âge et pourtant elles ont bien respectivement 100, 103 et 105 ans. Le 26 mars dernier, les trois femmes ont fêté leur anniversaire à la maison de retraite John-Lennon entourées du maire, Miloud Goual, de Christine Denis, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, de leurs proches et des nombreux résidents et personnels de l'établissement. Lors de la cérémonie, le maire a pris la parole pour féliciter les centenaires, en soulignant leur parcours de vie, et l'exemple qu'elles offrent aux générations plus jeunes. L'occasion aussi pour tous les résidents de partager le gâteau d'anniversaire et de faire quelques pas de danse.



2025 Une année électorale pour nos jeunes Ignymontains.

Les élections du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) se dérouleront en octobre prochain. Ces élections qui ont lieu tous les deux ans visent à encourager la participation citoyenne des plus jeunes. A Montigny, le CMEJ compte des élèves de CM1, CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}. Il se réunit en commissions une fois tous les quinze jours environ. Les séances plénières ont, quant à elles, lieu deux à trois fois par an et sont présidées par Monsieur le maire en personne ou par Thibault Petit, maire-adjoint chargé des affaires scolaires et périscolaires.



HISTOIRE

Il était une fois...

ALAIN KARTOUZOU

Les habitants du quartier de la Butte de la Tuile, au sud-ouest de la ville, se sont sans doute déjà demandés qui est Alain Kartouzou, ayant donné son nom à la place qui borde les commerces du quartier, le long du boulevard de Pontoise. Alain est indissociable de son père Gaston et tous deux illustrent l'horreur de la 2^e guerre mondiale.

Retour sur leur histoire.

Gaston Kartouzou, né le 8 septembre 1898 à Bône (l'actuelle ville d'Annaba en Algérie, qui était à l'époque la sous-préfecture du département français de Constantine) s'installe en métropole où il ouvre à 40 ans en octobre 1938 son cabinet médical à Montigny-lès-Cormeilles au 138 boulevard de Pontoise. **C'est aussi à Bône que naît Alain le 11 mai 1939.** C'est pourtant bien en métropole que Gaston et Alain vont finalement vivre. Par la loi du 7 octobre 1940, le décret de naturalisation collective est abrogé : les Juifs d'Algérie, où qu'ils vivent, se voient brutalement relégués à la condition de simples « sujets français ». Depuis cette date, ils sont aussi victimes des mesures d'exclusion allemandes (en zone nord) et du régime de Vichy visant à éliminer les Juifs de la communauté nationale : législation antijuive, recensement, marquage des papiers d'identité et d'alimentation, exclusions professionnelles, spoliation économique, port de l'étoile jaune, arrestations, rafles et internement.

Gaston et son fils sont arrêtés en mars 1944 : « Je me trouvais dans le cabinet avec des Allemands, qui m'ont dit : on vient vous arrêter ! [...] J'ai posé une question naïve à l'Allemand : Pourquoi m'arrêtez-vous ? Vous êtes juif, ça ne suffit pas ?, a-t-il répondu. Pendant que je discutais avec les Allemands, mon fils m'a dit : "mon père, mon père..." et ils nous ont embarqués tous les deux. Dans le car presque plein, il y avait d'autres personnes qui venaient d'être arrêtées à Herblay. »

Le car prend la destination du camp de Drancy (nord-est de Paris) qui fut d'août 1941 à août 1944 le principal lieu d'internement avant déportation vers les camps nazis. 63 000 Juifs déportés de France sont passés par ce camp.



Afin de rendre hommage au jeune enfant, la municipalité a attribué, le 21 janvier 1989, à l'une des places de la ville, le nom d'"Alain Kartouzou". Une stèle porte également son nom.

Alain et son père Gaston sont ainsi internés au camp de Drancy le 18 mars 1944. Pendant 9 jours, ils vivront dans des conditions terribles... Le 27 mars, tous deux sont déportés par le convoi n°70 à destination d'Auschwitz (en actuelle Pologne) depuis la gare de Bobigny. Près de 1000 Juifs seront déportés lors de ce convoi dont 104 enfants.

« Mon fils est resté avec moi jusqu'à Auschwitz. Un tonneau dans un coin du wagon pour les déjections. C'était affreux. J'ai passé 8 jours et 8 nuits avec mon petit garçon. Arrivés à Birkenau, les SS nous ont frappés et j'ai été séparé de mon fils, lequel a été directement envoyé à la chambre à gaz. ». Alain Kartouzou, est mort le 2 avril 1944, à l'aube de ses 5 ans, parce qu'il était Juif.

Gaston Kartouzou est affecté en avril 1944 au baraquement destiné aux prisonniers malades de Monowitz-Bona, l'un des ensembles du camp de concentration et de mise à mort du complexe d'Auschwitz-Birkenau. Il est ensuite transféré dans le camp Nordhausen, près de Dora. Gaston est libéré par les Américains le 11 avril 1945, puis rapatrié par avion au Bourget, en France, le 26 avril 1945. À son retour à Montigny-lès-Cormeilles, après un mois de repos et de convalescence, Il reprend son activité de médecin.



Alain Kartouzou âgé de 9 mois dans les bras de son papa Gaston.

426	KARL Jean	22. 4.30	Stuttgart	36673
427	KARL Marcel	23. 3.26	Bruxelles	27373
428	KARL Roger	23. 1.06	Chen	36450
429	KARL Suzanne	23. 1.09	Chen	36448
430	KARL Sylvain	23. 6.12	Chen	37374
431	KARL Sylvain	6.22.02	Wahlweiler	36447
432	KARL Yvonne	22. 3.09	Chen	36475
433	KARL Yvesvick	23.04	Chen	36433
434	KARL Marcel	24. 4.30	Vertrieber	36652
435	KARL Joseph	22.02.03	Vertrieber	37354
436	KARLHANS Arnold	7. 4.19	Vertrieber	36955
437	KARLHANS Sabine	9. 1.02	Vertrieber	36977
438	KARLHANS Jean	18. 6.74	Vertrieber	37369
439	KARLHANS Jean	6. 4.07	Vertrieber	36633
440	KARL Oreste	1. 1.06	Vertrieber	37402
441	KARL Sabine	22. 6.23	Vertrieber	37406
442	KARL Sabine	25. 9.21	Vertrieber	37401
443	KARL Ida	27. 9.06	Vertrieber	36502
444	KARL Ida	23.22.29	Vertrieber	36502
445	KARL Ida	6. 7.05	Vertrieber	36502
446	KARLHANS Marie	20. 6.27	Vertrieber	37370
447	KARLHANS Ida	11. 5.25	Vertrieber	37408
448	KARLHANS Gaston	26. 9.06	Vertrieber	37407
449	KARLHANS Gaston	23.02.02	Vertrieber	37406
450	KARL Jean	24. 3.04	Vertrieber	36652

Liste des prisonniers emmenés dans les convois n°70

¹ "La déportation des Juifs natifs d'Algérie (1942-1944). Ceux du Constantinois", Le Journal des Tourelles, décembre 2016
Source : Robert HUE, Histoire de Montigny-lès-Cormeilles. Du village à la ville (1800-1980), Montigny-lès-Cormeilles, en, 1986

AGENDA

Avril 2025

VENDREDI 4

› REPAIR CAFÉ

A l'atelier de 16h à 19h30

Entrée libre

SAMEDI 5

› FÊTE DU PRINTEMPS ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION FEMMES DU PARISIS

Cosec de 10h30 à 17h30,

rue Auguste-Renoir

Entrée libre

› SPECTACLE

D'OLIVIER DE BENOIST

Centre culturel Picasso, à 20h30

A partir de 12 ans. Tarif plein : 26€,

tarif pour les Ignymontains : 21€,

tarif réduit : 16€.

Infos et réservations

sur montigny95.fr

DIMANCHE 6

› FÊTE INTERCULTURELLE

Espace Léonard-de-Vinci de 12h à 17h

Entrée libre et gratuite

› CINÉ RELAX :

PADDINGTON AU PÉROU

Centre culturel Picasso à 14h30

Tarif : 4,50€

MERCREDI 9

› RAID AVENTURE

Espace Léonard-de-Vinci

de 13h à 17h. Entrée libre

JEUDI 10

› CONSEIL MUNICIPAL

Salle René-Char à 19h

Entrée libre

ÇA BOUGE



« La famille est un terreau d'humour génial »

Le samedi 5 avril, Olivier de Benoist jouera son spectacle "Le droit au bonheur" sur la scène du Centre culturel Picasso de Montigny-les-Cormeilles.

De quoi parle votre spectacle ?

J'ai beaucoup écrit sur la famille, les enfants, le couple dans mes spectacles précédents avec toute la mauvaise foi qui caractérise mon personnage, ce père toujours fatigué et malheureux. Je me suis demandé si après s'être occupé de ses enfants, ce père aurait, lui aussi, droit au bonheur.

Votre famille a vu ce spectacle, qu'en ont-ils pensé ?

La famille c'est un peu ma marque de fabrique. Le sujet est un terreau génial ! Ça parle à chacun d'entre nous et ça fait rire tout le monde. D'ailleurs, j'aime bien que des familles viennent me voir en spectacle.

Et vous, avez-vous trouvé le bonheur ?

Pour le savoir, il faut venir voir le spectacle. Le travail sur ce spectacle m'a permis de comprendre que le bonheur est la quête ultime de l'Homme depuis toujours. Aujourd'hui, c'est presque devenu un sujet de société. On le voit avec cette prolifération de coachs en bien-être ou les charlatans en tout genre. C'est aussi un sujet très pris au sérieux par certains États, où le bonheur est un droit constitutionnel. Moi j'en fait juste une occasion de rire par rapport à ma situation personnelle.

Quelle est votre actualité ?

Ce spectacle part en tournée dans toute la France jusqu'au moins de juin 2026, avec plus de 200 dates. En ce moment, je travaille aussi à l'écriture d'un film avec Jade-Rose Parker que je vais réaliser. Ce sera une comédie, mais chut j'en ai déjà trop dit.

Vous participez aussi régulièrement à l'émission culte "Les Grosses têtes". Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Je suis ravi que Laurent Ruquier m'ait de nouveau proposé de participer à l'émission. Ma participation reste occasionnelle parce que je tourne beaucoup. Mais l'exercice m'amuse beaucoup, il demande aussi beaucoup de répartie.

Que dire à ceux qui n'ont pas encore pris leurs billets pour assister à votre spectacle ?

Venez le 5 avril. La salle est chauffée. On sait que ce mois-là, il fait encore froid certains soirs (rires). Plus sérieusement, c'est un spectacle sans l'ambition de porter un message politique ou autre. Son seul objet, tout comme celui de mon métier, est de faire rire, c'est une obligation que je me mets.

ÇA BOUGE



CINÉ RELAX Le dimanche 6 avril : Paddington au Pérou

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères, à travers la forêt amazonienne et jusqu'aux sommets des montagnes du Machu Picchu.

Paddington au Pérou – ciné relax à 14h30.
Centre culturel Picasso - Tarif unique : 4,50€.

MICRO-FOLIE Venez découvrir une immersion culturelle unique



La Micro-Folie est un concept innovant qui offre un musée numérique accessible à tous. Lancée par La Villette en partenariat avec le ministère de la Culture et 12 institutions nationales, elle regroupe plus de 3200 œuvres numérisées en haute définition, provenant de musées prestigieux tels que le Louvre, le Château de Versailles, ou encore le Centre Pompidou. Ce musée numérique est accessible à tous gratuitement les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.

Contact : Espace Corot, 8 Grande rue au village.



Questions à Kevin Razy

Le Centre culturel Picasso accueille, le mardi 7 mai prochain, le spectacle *Passeport*, une création d'Alexis Michalik. Rencontre avec Kevin Razy, un des comédiens de la pièce de théâtre.

Pouvez-vous nous présenter le spectacle *Passeport* ?

Passeport, c'est le récit d'un homme qui s'appelle Issa et qui se réveille, amnésique, dans le camp de Calais où se retrouvent 6000 migrants. Son seul bien : un passeport. On va donc assister à son parcours long et semé d'embûches pour obtenir des papiers mais surtout la quête de son identité.

Quel rôle interprétez-vous ?

J'interprète le rôle d'Arun, un indien tamoul de Pondichéry qui excelle dans la négociation et le business. Toujours optimiste, vif, parfois maladroit mais très attachant par son humour, c'est un peu le petit rayon de soleil dans la vie difficile d'Issa.

Ce sont des rôles dramatiques que vous n'avez pas l'habitude de jouer ?

C'est la première fois de ma vie que je fais du théâtre à un niveau professionnel et je n'aurais jamais cru prendre autant de plaisir. C'est tellement incroyable de pouvoir provoquer d'autres émotions que le rire. J'avais beaucoup de pression, d'appréhension, à l'idée de rejoindre la distribution mais aujourd'hui je ne pense qu'à jouer avec mes camarades de scène !

Quels sont vos projets à venir ?

Dans la lignée de cette nouvelle aventure théâtrale dans ma carrière, je suis en train d'écrire un spectacle musical qui est un biopic sur un homme qui s'appelle Gaston Monnerville. C'est un petit-fils d'esclave guyanais qui a été président du Sénat français pendant 22 ans sous trois républiques et qui aurait dû être notre premier Président noir de la république. Et ce n'est pas une fiction !

***Passeport*, mardi 7 mai**

Centre culturel Picasso à 20h30. Pièce de théâtre –
A partir de 12 ans. Durée : 1h30. Tarif catégorie B.
Infos et réservations sur montigny95.fr (rubrique Agenda)
ou auprès du service culturel au 01 30 26 30 26.

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Une vie culturelle qui nous rassemble et nous ressemble

À Montigny, la culture est un véritable trait d'union entre les habitants, une richesse qui invite chacun à être tour à tour spectateur et acteur. La 20^e édition de la Fête interculturelle, qui se tiendra en début du mois d'avril, et le Carnaval du 24 mai en sont des illustrations parfaites.

La Fête interculturelle célèbre le vivre ensemble et le partage. À travers un défilé haut en couleur réunissant une vingtaine de pays et cultures du monde entier, les Ignymontains mettent en lumière leurs racines, leurs traditions et leurs talents artistiques, qu'ils soient danseurs, musiciens ou artisans. Le repas partagé de cet événement permet à chacun de découvrir les saveurs venues d'ailleurs et de tisser des liens autour d'un moment convivial.

Dans le même esprit de créativité et de rassemblement, le Carnaval se prépare activement. Des enfants des centres de loisirs aux aînés des associations, tous mettent leur imagination et leur savoir-faire au service de cette grande fête populaire. Dessins, découpages, peinture et minutie sont au rendez-vous pour confectionner chars et déguisements qui illumineront les rues le jour J. Au-delà de ces deux temps forts, la dynamique culturelle de Montigny vit toute l'année grâce aux initiatives des associations : crêpe party, soirées jeux, repas partagés, événements festifs... Autant de moments qui renforcent les liens entre les habitants et font battre le cœur de notre commune.

La Ville continue d'encourager cet élan culturel en veillant à rendre la culture accessible à tous. La saison 2024-2025 en est un bel exemple, avec une programmation placée sous le signe de l'humour. Après Anne Roumanoff et le Point-Virgule, Olivier de Benoist viendra prochainement offrir aux Ignymontains une soirée où le rire sera au rendez-vous. Car s'il est un langage universel capable de nous rassembler, même sur les sujets les plus sérieux, c'est bien celui de l'humour.

À Montigny, nous cultivons cette belle énergie qui fait de notre ville un lieu vivant, solidaire et tourné vers le partage !

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Santé en danger à Montigny : il est temps d'agir !

Le mois dernier, Le Parisien 95 classait Montigny-lès-Cormeilles en tête des villes du Val-d'Oise offrant la meilleure couverture de soins. Si cette information était une bonne nouvelle, la situation a malheureusement basculé bien trop vite.

Fin février, les habitants découvrent, par une simple affiche et via les réseaux sociaux, la fermeture brutale du centre médical Sagéo, situé près de la gare. Une annonce soudaine, sans concertation ni information préalable, laissant des centaines de patients sans solution. Inacceptable !

Si la santé est une compétence de l'État, nous ne pouvons rester passifs face à la désertification médicale. Chaque habitant doit avoir accès à des soins de proximité. Nos aînés, les personnes en situation de précarité ou sans moyen de transport sont les premières victimes de cette fermeture.

Nous avons été interpellés par plusieurs Ignymontains qui se sont sentis trahis et regrettent l'absence d'informations. Pourquoi n'avons-nous pas anticipé cette situation et travaillé avec les médecins déjà en place pour éviter cette situation et trouver des solutions pérennes ?

Dès l'annonce de cette fermeture, Manuela MELO, conseillère départementale et élue de l'opposition, a immédiatement réagi en interpellant l'État par courrier. Mais au-delà des mots, il est urgent d'agir. Nous émettons le souhait d'être associés aux concertations qui pourraient avoir lieu avec l'ARS afin de proposer des mesures concrètes pour garantir une continuité des soins.

La santé n'est pas un privilège mais bien un droit fondamental. Nous continuerons à nous battre pour qu'aucun Ignymontain ne soit laissé sans solution médicale.

Ensemble, Agissons pour la santé !

Groupe Agissons pour Montigny

A SAVOIR



NUMÉRO RETRAITÉS

Le numéro de téléphone du service retraités a changé.
Il s'agit désormais du **01 30 26 32 32**.

Etat Civil

Naissances

Belgaïed Aylan
Chaudry Nawaz Ibrahim
Laatigui Oussaïd
Mary Lexorte Léo
Palhares Giulia
Pivron Cédric
Rodriguez Lola

Mariages

Belledent Laurent et
Tshimanga Sheila

Décès

Doubba Chaïb
El-Youssefi Aïssa
Laurence Fabrice
Nached Saad veuve
Bendaly Mireille
Sarrau veuve
Gohin Colette
Spinelle épouse
Moroni Antoinette
Tomasinski Gabriel

RESSOURCERIE : OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS INUTILES !

Vêtements, meubles, vaisselle, petit électroménager... La Ville et les bailleurs sociaux collectent gratuitement vos objets d'occasion pourvu qu'ils soient encore en bonne état de fonctionnement. L'objectif ? Éviter la surconsommation et limiter les déchets en offrant une seconde vie à des objets qui peuvent resservir. **Concrètement, une collecte est organisée le mercredi 30 avril, de 16h à 19h rue Auguste-Renoir, le 7 mai place Greuze.** Les objets collectés seront valorisés et remis en vente, à très petits prix, lors d'une ressourcerie éphémère, le vendredi 6 et samedi 7 juin à l'Atelier (derrière la mairie Picasso) de 16h à 19h.

NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez emménagé à Montigny-lès-Cormeilles depuis moins d'un an et vous souhaitez être conviés à la prochaine soirée d'accueil des nouveaux arrivants ? N'hésitez pas à vous signaler en adressant un e-mail avec votre prénom, nom, adresse et numéro de téléphone à communication@ville-montigny95.fr

PERMANENCES ADDICTIONS

Des permanences pour les personnes souffrant d'addictions ont été mises en place, un lundi sur deux, au service Prévention, 134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage). Cette permanence, initiée en partenariat avec l'association Addictions France, s'adresse aux moins de 25 ans confrontés à tous types de dépendances : le cannabis, la drogue, la cigarette, les jeux vidéo ou encore les achats compulsifs. Les dates de permanence sont à retrouver sur montigny95.fr (rubrique Mon quotidien, santé). Les prochaines auront lieu le 7 avril. **Prise de rendez-vous et informations auprès du CCAS au 01 30 26 30 26.**

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26. **Services techniques et d'urbanisme** :

• Permanence urbanisme sur RDV (mail : urbanisme@ville-montigny95.fr) le mardi de 14h à 19h.

127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 14h à 19h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).



ATELIER COMPOST

Vous souhaitez vous former aux bases du compostage ? Venez participer le samedi 26 avril à l'atelier de 10h à 11h30 ou de 14h à 15h30 au sein des locaux d'Emeraude. Accompagnés d'une chargée de mission compostage, les participants découvriront durant 1h30, les règles d'or d'un compostage réussi et comment utiliser le compost mûr. L'atelier s'adresse à tous : que vous habitiez en logement individuel ou collectif, le compostage est à la portée de tous ! La pratique du compostage permet de réduire de 30% le volume de sa poubelle d'ordures ménagères soit environ 80kg par habitant et par an de déchets en moins. Des ventes de composteurs sont proposées à cette date de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30. **Infos : 172, chaussée Jules César au Plessis-Bouchard (95130). Contact : 01 34 11 92 92**

MUTUELLE SANTÉ

2AH, c'est le nouveau service qui a été mis en place par l'agglomération Val Paris en partenariat avec la Ville. Il permet aux Ignymontains de se voir proposer, de façon neutre, la complémentaire santé la plus adaptée à leurs besoins et la plus économique. **Des permanences se déroulent Espace Mandela le 1^{er} jeudi du mois uniquement sur rendez-vous au 02 35 76 47 20.** Les prochaines ont lieu les 3 avril et 15 mai, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. **Plus d'infos : montigny95.fr (rubrique Mon Quotidien/santé)**

VACCINATION GRATUITE

La prochaine séance de vaccination publique (aussi bien pour les enfants que les adultes) aura lieu, le mercredi 9 avril de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination. Les séances de vaccination gratuites ont lieu chaque second mercredi du mois, hors vacances scolaires. **Infos au 01 30 26 30 26**

DIM
6 AVRIL
2025

12h-17h
ENTRÉE LIBRE
ESPACE LÉONARD-DE-VINCI
RUE AUGUSTE-RENOIR



fête inter- culturelle

*Une fête
par et pour
les habitants !*

DANSES
ANIMATIONS
CUISINE
ARTS



20^e
édition



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles

WWW.MONTIGNY95.FR